



## **POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'EXAMEN EN MÉDECINE DU SPORT ET DE L'EXERCISE ACMSE**

Les candidats intéressés doivent soumettre le formulaire d'application et le paiement des frais de l'examen, soit de 2000.00\$ pour confirmer leur place lors de l'examen pour l'obtention du diplôme de l'ACMSE.

### **Politique de retrait ou d'annulation**

UN AVIS ÉCRIT DU RETRAIT de l'examen DOIT ÊTRE REÇU PAR LE BUREAU DE L'ACMSE.

Si l'avis du retrait est reçu après que votre application a été approuvée (après que la date et le lieu a été confirmé et que vous avez accepté de siéger à l'examen) la politique suivante s'appliquera:

### **Politique de dégradation**

3 mois avant la date de l'examen, le candidat perd son paiement complet de 2000.00\$.

3 - 5 mois avant la date de l'examen, le paiement de 250.00\$ pour les frais administratifs ne sera pas remboursé. \$1200 sera mis de côté pour compléter le paiement de l'un des deux prochains examens et 550.00\$ seront remboursés si un autre candidat accepte de vous remplacer.

De la date à laquelle votre candidature est acceptée jusqu'à 5 mois avant la date de l'examen, les frais administratifs de 250.00\$ ne seront pas remboursés et 1750.00\$ sera remboursé au candidat.